



Nations Unies

# Assemblée générale

## AG/10895

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

---

### Assemblée générale

Soixante-quatrième session

52<sup>e</sup> & 53<sup>e</sup> séances plénières – matin & après-midi

### **ASSEMBLÉE: ISRAËL CONFIRME LA SUSPENSION DES CONSTRUCTIONS EN CISJORDANIE COMME MESURE « DOULOUREUSE ET EFFICACE » POUR UNE REPRISE DES NÉGOCIATIONS AVEC LES PALESTINIENS**

Sous le feu des critiques pour la poursuite de ses activités de peuplement dans les territoires palestiniens occupés, Israël a confirmé aujourd'hui, devant l'Assemblée générale, l'annonce d'une suspension des nouveaux permis de construire et des nouvelles implantations de colonies en Cisjordanie pour une période de 10 mois, décrivant « un effort sans précédent ». Ceci reflète une réalité simple, a expliqué sa représentante: Israël veut reprendre les négociations avec les Palestiniens et ne se contente pas de parler de la paix mais prend des mesures douloureuses et efficaces pour y parvenir.

Un gel partiel des colonies est une mesure insuffisante, a néanmoins estimé le représentant de la Jordanie, jugeant « inacceptable et contraire au consensus international sur la question », le fait que Jérusalem-Est ne soit pas concernée par cette mesure. Ce qu'il faut, c'est la fin de l'occupation de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et de Jérusalem-Est, et l'établissement d'un État palestinien dans tous les territoires occupés depuis 1967, a précisé son homologue de l'Égypte. Israël ne peut continuer à « aveugler » la communauté internationale par une poignée de mesures, a renchéri le représentant de la Malaisie, alors que son homologue du Canada a salué « une étape importante » et a espéré que cette décision serait acceptée par les Palestiniens et mènerait à une reprise des négociations.

Hier, l'Observateur permanent de la Palestine avait indiqué que la relance du processus de paix devait être basée sur le respect des obligations acceptées en vertu de la première phase de la Feuille de route dont la fin des activités de peuplement. L'État du peuple palestinien sera basé sur la totalité des territoires occupés depuis 1967, et aucune autre alternative n'est acceptable, avait-il déclaré, rejetant toute idée ou schéma de réinstallation, de rapatriement ou de frontières provisoires.

Dans le Golan occupé, également, Israël continue de violer les droits des Syriens, avec des détentions arbitraires et des politiques « inimaginables » visant à couper tout lien de communication entre les familles qui ont été séparées par l'occupation, a accusé le représentant de la République arabe syrienne. Les crimes d'Israël en Palestine, mais aussi au Liban et dans le Golan syrien occupé, figurent sans aucun doute parmi les plus graves violations des résolutions des Nations Unies, en particulier de celles du Conseil de sécurité, et doivent donc être traités d'une manière déterminée et résolue, a dit le représentant de la République islamique d'Iran, accusé par Israël d'être la principale menace pour la paix au Moyen-Orient et de soutenir le Hamas et le Hezbollah.

Nous souhaitons entendre l'Autorité palestinienne dire qu'elle aussi est prête à discuter de la paix sans condition préalable a aussi déclaré la représentante d'Israël, condamnant des efforts visant à utiliser le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale pour encourager des déclarations unilatérales. Comme le rejet de la résolution 181 par les pays arabes, le 29 novembre 1947, de telles déclarations fragilisent les fondements de la paix, a-t-elle prévenu.

Le défi le plus important pour l'instant est d'éviter tout vide politique dans les territoires palestiniens, a estimé la représentante de la Norvège, s'inquiétant des dangers d'un changement brusque et désordonné du leadership palestinien après la décision du Président Abbas de ne pas briguer un nouveau mandat. Sans processus politique crédible, il serait de plus en plus difficile pour les donateurs de justifier les montants élevés des contributions qu'ils accordent à la Palestine. Son homologue de la Suisse a annoncé des consultations sur la convocation éventuelle d'une conférence des Hautes Parties contractantes à la Quatrième Convention de Genève.

Par ailleurs, l'Assemblée a suivi les recommandations de son Bureau, en inscrivant la question de l'octroi du statut d'observateur à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée et au Conseil des présidents de l'Assemblée générale » à l'ordre du jour de la Commission des questions juridiques. Elle a inclus la question intitulée « Université des Nations Unies » à l'ordre du jour de la Commission des questions économiques et financières et la « Question de l'île comorienne de Mayotte » à celui de sa Plénière, sans que cette question ne soit pour l'instant traitée.

L'Assemblée générale votera demain, mercredi 2 décembre, à 10 heures, sur six projets de résolution relatifs à la question de Palestine et à la situation au Moyen-Orient. À partir de 15 heures, elle se prononcera sur les projets de résolution recommandés par la Commission des affaires de désarmement et de la sécurité internationale.

## ***QUESTION DE PALESTINE***

### **Débat (suite)**

M. ABDULLAH HUSSAIN HAROON (Pakistan) a rappelé que pendant les six dernières décennies, la recherche d'un règlement pacifique de la question de Palestine avait constitué l'un des grands défis posés à la communauté internationale: « Nous entrons maintenant dans la septième décennie de notre échec collectif à relever ce défi. Il est regrettable qu'une solution ne soit toujours pas en vue ». S'il n'existe guère de raisons d'être optimiste à l'heure actuelle, il faut pourtant éviter le désespoir, a prévenu le représentant, en appelant le Conseil de sécurité à montrer sa volonté politique de parvenir à des progrès réels dans la paix et la sécurité au Moyen-Orient. Il a aussi appelé le Quatuor à exploiter pleinement le potentiel de sa déclaration du 24 septembre dernier. Le représentant a poursuivi en soulignant la nécessité urgente de répondre aux besoins humanitaires du peuple palestinien, de l'aider à rétablir ses institutions et de contribuer à sa cohésion. Enfin, le représentant a estimé que le règlement durable du conflit israélo-palestinien réside dans la suppression de sa cause sous-jacente, à savoir l'occupation israélienne des territoires arabes. Israël doit se retirer de tous ces territoires, a-t-il insisté, en appelant aussi à des progrès avec la Syrie et le Liban.

M. JAMAL FARES ALROWAIEI (Bahreïn) a indiqué que dans une lettre adressée hier au Secrétaire général, le Roi du Bahreïn a lancé un appel à la communauté internationale pour l'inciter à faire valoir les droits inaliénables du peuple palestinien. La communauté internationale doit adopter une attitude ferme à cet égard et fournir à ce peuple des appuis financiers pour l'aider à poursuivre des négociations sérieuses, a ajouté le représentant. Dans cette lettre, le Roi a également souligné le fait que le Bahreïn souhaite l'adoption d'un accord pacifique reposant sur les différents cadres internationaux, a expliqué le représentant. La commémoration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien illustre la responsabilité particulière qui incombe à la communauté internationale de corriger l'« injustice historique » dont est victime le peuple palestinien, a conclu le représentant.

M. ESHAGH AL HABIB (République islamique d'Iran) a accusé le régime israélien de poursuivre ses crimes contre un peuple sans défense et d'altérer systématiquement la démographie et l'héritage historique et culturel de la terre palestinienne par des politiques et des pratiques illégales. Se félicitant de la résolution de l'Assemblée générale sur le rapport Goldstone, le représentant a déploré qu'au Conseil de sécurité, le débat sur ce rapport, au mois d'octobre, n'ait pas donné les résultats escomptés. Il ne fait aucun doute qu'un règlement pacifique et juste de la question de Palestine est impératif pour parvenir à une paix et une stabilité durable au Moyen-Orient et au-delà, a poursuivi le représentant.

Il a estimé que la reconstruction de Gaza était l'un des besoins les plus urgents qui exige une volonté politique forte de la part de la communauté internationale et une action collective immédiate. Il a conclu en réitérant la proposition de son pays pour une solution durable qui est de reconnaître à tous ceux qui ont un intérêt légitime pour la Palestine, à savoir les Musulmans, les Chrétiens et les Juifs, le droit de choisir leur propre système de gouvernement par referendum. Si nous croyons sincèrement en la paix et en la démocratie, c'est la seule solution juste, globale et démocratique au problème ancien du Moyen-Orient, a-t-il estimé.

M. PALITHA T. B. KOHONA (Sri Lanka) a repris une longue citation du chef de l'État sri-lankais, le Président Mahinda Rajapaksa, qui a rappelé le « soutien sans équivoque et sincère » de son pays à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Le Sri Lanka estime « impératif » de mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Il a appelé les groupes palestiniens à se réconcilier rapidement et à se réunir dans le cadre de l'Autorité palestinienne « légitime ». Il a donc salué l'initiative de l'Égypte avant d'encourager des efforts sérieux pour permettre la reprise des négociations entre les Israéliens et les Palestiniens. Pour ce faire, il est essentiel que les deux parties respectent leurs obligations, ainsi que les accords passés et qu'elles prennent des mesures concrètes pour rétablir la confiance. Le représentant a enfin rendu hommage à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA).

Mme GABRIELA SHALEV (Israël) a estimé que le débat d'aujourd'hui reflète la réalité d'une majorité automatique qui rend tout débat sur le Moyen-Orient stérile, destructeur, cynique et haineux. La paix exige pourtant de la sincérité et du courage. Est-ce que les États arabes ont le courage de s'engager politiquement et économiquement avec Israël? Est-ce que notre région a le courage de dire publiquement qu'Israël est l'État-nation légitime du peuple juif? Est-ce que les membres de cet organe ont le courage de confronter le Hamas et le Hezbollah, et tous ceux pour qui il n'y a pas de solution à deux États, s'est interrogée la représentante.

Elle a rappelé qu'il y a quelques jours son gouvernement avait annoncé la suspension des nouveaux permis de construire et des nouvelles constructions en Cisjordanie pour une période de 10 mois, dans un effort sans précédent qui reflète trois réalités simples, à savoir la volonté d'Israël de reprendre les négociations avec les Palestiniens, la prise de mesures douloureuses et efficaces à cette fin et le sérieux avec lequel il poursuit l'objectif de la paix en se tenant prêt à discuter n'importe quand, n'importe où et sans condition préalable.

Nous souhaitons entendre l'Autorité palestinienne dire qu'elle aussi est prête à discuter de la paix « n'importe quand, n'importe où et sans condition préalable », a déclaré la représentante. Elle a dénoncé les efforts visant à utiliser le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale pour encourager des déclarations unilatérales. Comme le rejet en son temps de la résolution 181 par la partie arabe, de telles déclarations peuvent créer une situation qui ne ferait que détruire l'espoir de négociations bilatérales, a-t-elle prévenu.

Enfin, la représentante a estimé qu'il faut aussi s'attaquer à la menace la plus dangereuse à la paix à savoir l'Iran qui continue d'exporter dans la région et au-delà, la violence, la haine et le terrorisme. Les 360 tonnes d'armes à bord du Francop n'étaient qu'une goutte dans l'océan, a-t-elle affirmé, accusant l'Iran de financer, de former et de soutenir le terrorisme mondial, y compris les attaques permanentes du Hamas et du Hezbollah.

M. MANJEEV SINGH PURI (Inde) a rappelé le soutien constant de son pays à la Palestine, en indiquant en particulier que l'Inde avait offert le bâtiment abritant la chancellerie palestinienne à New Delhi. Elle a en outre fait un don d'un million de dollars à l'UNRWA à la suite du conflit de Gaza et a décidé d'augmenter sa contribution à l'occasion du soixantième anniversaire de l'Office. L'Inde a aussi débouqué 10 millions de dollars en appui au

budget de l'Autorité palestinienne. Le représentant a conclu en rappelant le message de son Premier Ministre selon lequel des mesures concertées et globales sont nécessaires pour relancer le processus de paix avec le but de parvenir à un règlement juste, global et durable.

M. ISMAIL CHEKKORI (Maroc) a constaté une contradiction claire entre les efforts consentis par la communauté internationale pour assurer la reprise du processus de paix et l'évolution préoccupante de la situation sur le terrain. Évoquant les nombreux rapports examinés par l'Assemblée générale sur cette question, le représentant a déploré la poursuite, par Israël, de ses activités illégales de peuplement, la construction du mur de séparation et les attaques contre la mosquée Al-Aqsa. Le Maroc, a-t-il ajouté, est gravement préoccupé par ces exactions, notamment à Jérusalem, et condamne la construction par Israël de 900 nouvelles unités à Jérusalem-Est. Le représentant a insisté sur la nécessité de respecter la liberté de culte, avant d'annoncer que son pays organisera du 11 au 13 décembre prochain, dans le cadre de l'évènement « Al Qods, capitale de la culture arabe pour l'année 2009 » un Colloque internationale sur « Al Qods dans la pensée arabe et universelle ». Il a par ailleurs salué l'initiative courageuse qu'est, selon lui, l'Initiative de paix arabe, et a prévenu qu'une paix durable ne sera possible qu'une fois que la Syrie aura récupéré le Golan syrien et que le territoire libanais ne sera plus occupé.

M. HAMIDON ALI (Malaisie) a estimé que les attaques perpétrées par des colons extrémistes sur les sites « musulmans sacrés » de Haram al-Charif et de la mosquée Al-Aqsa n'étaient qu'une autre manifestation de l'impunité d'Israël dans les territoires occupés. Israël ne peut plus, comme il continue de le faire aux Nations Unies et dans d'autres fora, brouiller la vue de la communauté internationale en énumérant les mesures qu'il prendrait pour alléger les souffrances du peuple palestinien. Israël doit, a insisté le représentant, reconnaître ce qu'il est, à savoir la source du conflit au Moyen-Orient. La paix ne sera possible, a-t-il prévenu, que lorsque la communauté internationale parviendra à faire reconnaître à Israël ses torts et à le tenir comptable de ses politiques de « destruction délibérée ». Nous devons, a dit le représentant, concentrer notre énergie à rétablir les Palestiniens dans leur droit à un État indépendant. Il a donc appelé le Conseil de sécurité à prendre des mesures décisives contre les violations d'Israël dans les territoires occupés pour mettre fin à cette culture « immorale » d'impunité.

M. MOHAMMED F. AL-ALLAF (Jordanie) a dit que les tensions au Moyen-Orient s'accroissaient et que la volonté politique et une réflexion équilibrée semblaient manquer. La paix est la seule option et elle nécessite que les parties au conflit retournent à la table des négociations là où elles les ont interrompues. Tout dommage infligé à la ville sainte, a prévenu le représentant, est à nos yeux une ligne rouge, une limite à ne pas dépasser. Jérusalem jouit d'une position exceptionnelle dans la conscience et le cœur de millions de Musulmans et de Chrétiens, a-t-il insisté, condamnant les tentatives israéliennes de modifier la démographie et le statut juridique de la ville. La déclaration par Israël d'un gel partiel des colonies est une mesure insuffisante, a-t-il aussi souligné, relevant que Jérusalem-Est n'a pas été incluse dans ce gel « inacceptable et contraire » au consensus international sur cette question. Si une colonie est illégitime, sa croissance naturelle l'est tout autant, a-t-il enfin déclaré.

M. ABULKALAM ABDUL MOMEN (Bangladesh) a estimé que la création d'un État indépendant palestinien avec Jérusalem-Est comme capitale est la seule solution durable au conflit. Il a donc dénoncé une fragmentation croissante des territoires occupés qui porte atteinte à la viabilité d'un futur État palestinien. Appellant à la mise en œuvre des recommandations du rapport Goldstone et des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, le représentant a souligné que la paix réside dans un retrait complet et inconditionnel d'Israël des territoires palestiniens et arabes occupés. En concluant, le représentant a réitéré l'appui de son pays à la solution de deux États.

M. MUYAMBO SIPANGULE (Zambie) a déploré le fait que le principe de la solution à deux États avait été délaissé pour promouvoir une solution militaire plutôt qu'une solution négociée. Il a affirmé que la résolution 63/29 adoptée l'an dernier par l'Assemblée générale réaffirmait la viabilité « incontestable » historique et socioéconomique d'une solution à deux États. Le représentant a ensuite expliqué que la Zambie avait encouragé les parties israéliennes et palestiniennes à négocier de bonne foi et que sa délégation estimait que la communauté internationale devait appuyer Israël et l'Autorité palestinienne afin de les aider à rétablir la confiance requise pour assurer la solution de deux États.

M. ALFREDO LOPES CABRAL (Guinée-Bissau) a souligné que la commémoration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien n'était en aucun cas une campagne contre Israël. Nous ne sommes pas une caisse de résonance, mais des gens responsables qui entendent assumer entièrement la responsabilité qui leur incombe, a-t-il dit, en invitant Israël à jeter un regard plus serein autour de lui et à être à l'écoute de la communauté internationale. Après avoir condamné la construction du mur de séparation, « injustice effroyable » et « véritable lacération du peuple palestinien », le représentant a estimé qu'il représentait aussi l'éloignement des Israéliens de leur propre histoire. Il faut faire taire les divergences, a-t-il encouragé, afin qu'Israéliens et Palestiniens puissent s'asseoir à la même table. Le représentant a espéré l'avènement d'une solution juste et durable au conflit, engageant la communauté internationale à faire preuve de détermination. Tant que le droit inaliénable du peuple palestinien ne sera pas satisfait, nous ajouterons notre voix à cette clameur qui s'élève de cette salle pour dire non à ce qui est inadmissible, et se lever contre tout ce qui entrave les principes de la Charte de l'ONU, a-t-il lancé.

M. MOHAMMED AQEEL BA-OMAR (Oman) a souligné que la communauté internationale ne pouvait se permettre de rester sur la touche en observant passivement la situation. Le règlement de la situation devra reposer sur les résolutions 232 et 338 du Conseil de sécurité, a-t-il dit, afin que le peuple palestinien puisse enfin exercer son droit à l'autodétermination. Le représentant a aussi dénoncé la volonté de modifier la composition démographique de territoires tels que le Golan syrien occupé. Il a appelé les parrains du processus de paix à jouer un rôle, ce qui implique, a-t-il précisé, que le Conseil de sécurité fasse face à ses responsabilités. La communauté internationale doit œuvrer dans le sens de la création d'un État palestinien ayant pour frontières la ligne de cessez-le-feu de 1967, a-t-il tranché.

M. JORGE VALERO BRICEÑO (Venezuela) a signalé que le 27 novembre, le Président Chávez et le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, ont signé, à Caracas, un Accord-cadre sur la coopération sociale, économique, pédagogique, agricole, scientifique et culturelle, ainsi qu'un mémorandum d'accord sur l'éducation universitaire qui prévoit la formation de professionnels palestiniens dans des établissements d'enseignement supérieur vénézuéliens. Il a évoqué ensuite les principales conclusions du rapport Goldstone, pour rappeler dans la foulée que le Gouvernement vénézuélien avait suspendu ses relations diplomatiques avec Israël après « l'invasion brutale » de la bande de Gaza. Le Gouvernement Chávez n'est pas prêt de les rétablir à moins que ne cesse le « harcèlement inhumain » du peuple palestinien, a-t-il ajouté. M. Valero Briceño a poursuivi en réclamant la comparution des autorités israéliennes devant la Cour pénale internationale (CPI). En la matière, a-t-il souligné, le Conseil de sécurité ne peut échapper à ses responsabilités et doit faire écho aux cris des peuples du monde qui réclament justice pour les Palestiniens.

M. JAIRO HERNÁNDEZ-MILIAN (Costa Rica) a souligné que lorsque son pays avait reconnu l'État de Palestine l'an dernier, il s'était agi d'honorer un engagement historique envers la population palestinienne, le Costa Rica ayant été l'un des 33 Membres de l'ONU à avoir approuvé le plan de partition de la Palestine de 1947. En intervenant dans le débat, sa délégation le fait « afin de construire et de jeter des ponts et non pas pour alimenter les archives historiques de l'Assemblée par des attaques ou des messages rhétoriques n'apportant rien à la paix dans la région ». Après avoir évoqué la détérioration de la situation, M. Hernández-Milian a fait part de l'inquiétude de son pays face au report des élections prévues en janvier. Il est indispensable par conséquent que les parties renouent le contact par des négociations sur l'objectif final, sans condition et en ne revenant pas sur les accords déjà conclus. Il revient à la communauté internationale dans le même temps de favoriser un contexte propice à la relance du processus de négociation, a estimé le représentant. Tant l'Assemblée générale que le Conseil de sécurité a une « énorme responsabilité », ainsi que, plus particulièrement, les États ayant une influence sur les parties, a-t-il observé. Seul le respect du droit international peut permettre de parvenir à une solution durable, a encore souligné le représentant.

M. KHALID MOHAMMED OSMAN SIDAHMED MOHAMMED ALI (Soudan) a accusé Israël de défier sans cesse la communauté internationale et de violer le droit international et les droits de l'homme, en poursuivant ses agissements illégaux dans les territoires occupés, comme cela a été établi dans de multiples rapports des Nations Unies, notamment le rapport Goldstone. Les Palestiniens souffrent de la construction du mur de séparation et des agressions des colons israéliens, a-t-il ajouté, estimant que les colonies en place ne cessent de s'élargir afin de judaïser la Palestine. Malgré les nombreuses résolutions adoptées par les Nations Unies sur la question du Golan

syrien, Israël poursuit la colonisation de cette région, a-t-il aussi dénoncé, enjoignant Israël à s'en retirer, comme des territoires occupés au Liban.

M. ZHANG YESUI (Chine) a indiqué que le Président Hu Jintao avait envoyé un message de solidarité au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien à l'occasion de sa réunion d'hier. Une fois de plus, nous nous trouvons à la croisée des chemins, a-t-il observé, en déplorant la stagnation du processus et une situation particulièrement difficile sur le terrain. La communauté internationale doit apporter une assistance économique à la Palestine, a-t-il poursuivi. Alors que les négociations semblaient devoir prévaloir, avec le renoncement à la force, la Chine exprime l'espoir que les parties ne prendront plus de mesures nuisibles à la paix. Elle appelle à la réconciliation interpalestinienne, et appelle Israéliens et Palestiniens à œuvrer à l'émergence de la solution de deux États. S'agissant du Liban, elle appelle les parties à appliquer l'Accord de Doha et la résolution 1701 du Conseil de sécurité. La Chine a toujours apporté son appui à la recherche d'une solution juste et durable au Moyen-Orient, a-t-il assuré, indiquant la disposition de son pays à jouer un rôle constructif aux côtés de la communauté internationale.

M. GHAZI JOMAA (Tunisie) a signalé que la célébration, cette année, de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien survenait alors que la situation sur le terrain se dégrade. La Tunisie réaffirme son appui constant à la lutte héroïque du peuple palestinien, ainsi que sa solidarité avec lui. La cause palestinienne est une cause primordiale, a-t-il ajouté. Le représentant a engagé les parties à redoubler d'efforts pour inciter Israël à cesser ses activités de peuplement, entre autres, et pour assurer la création d'un État palestinien. Évoquant ensuite la récente réunion du Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient, le représentant a invité les États Membres à éviter de reproduire toute crise susceptible d'aggraver la situation du peuple palestinien.

M. JOHN MCNEE (Canada) a souligné l'annonce récente d'Israël d'une suspension pendant 10 mois des travaux de construction de colonies juives par des intérêts privés en Cisjordanie, à l'exception de Jérusalem-Est. « Même s'il ne s'agit pas de l'arrêt complet de l'élargissement des colonies de peuplement que le Canada aurait souhaité, l'annonce constitue néanmoins une étape importante ». Le représentant a espéré que cette décision sera acceptée par les Palestiniens et qu'elle mènera à la reprise des négociations. Il a condamné les tirs sporadiques de roquettes contre le territoire israélien depuis la bande de Gaza et le Liban. L'Autorité palestinienne, a-t-il poursuivi, a réalisé des progrès et elle doit poursuivre sur cette lancée.

Parallèlement, le Gouvernement d'Israël doit prendre d'autres mesures pour s'acquitter de ses obligations à l'égard des colonies de peuplement, de l'accès et du mouvement des personnes, a ajouté le représentant. Il s'est dit préoccupé par le nombre de résolutions des Nations Unies qui visent tout particulièrement Israël, ainsi que par l'attention disproportionnée portée au Moyen-Orient. Nous croyons fermement, a-t-il souligné, que les efforts des Nations Unies et de ses États Membres doivent servir de complément à la recherche d'un règlement global. Enfin, a réitéré le représentant, « le Canada exhorte les parties à faire le pari de la paix en reprenant les négociations ». Nous sommes prêts à fournir de l'aide si les parties nous le demandent ».

M. ABDUL GHAFOOR MOHAMED (Maldives) a déclaré que les principes de la Charte devaient être respectés par tous les États Membres. Ma délégation, a-t-il ajouté, est préoccupée par l'aggravation des souffrances des Palestiniens, notamment des femmes et des enfants, et exhorte donc le Rapporteur spécial sur la question de la Palestine d'intégrer une dimension « genre » dans son travail. M. Mohamed a regretté l'impasse dans laquelle se trouvent les pourparlers entre la Palestine et Israël, avant de réclamer l'arrêt immédiat des activités de peuplement. Il s'est par ailleurs félicité des efforts déployés par la communauté internationale pour relancer le dialogue entre les deux parties.

### **Droit de réponse**

Exerçant son droit de réponse, le représentant du Liban a tenu à rappeler que la seule raison qui avait mené à la création du mouvement de résistance du Hezbollah était l'occupation d'une partie du territoire de son pays par Israël.

## **LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT**

### **Débat**

Présentant les deux projets de résolution sur la situation au Moyen-Orient, M. MAGED A. ABDELAZIZ (Égypte) a souligné qu'à la lumière de l'intransigeance du Gouvernement israélien, la communauté internationale, représentée par l'Assemblée générale, est priée aujourd'hui plus que jamais d'apporter son soutien politique aux efforts visant à relancer le processus de négociation, à souligner l'illégalité de l'appropriation des terres par la force et à amener Israël à tenir ses engagements et à s'engager dans des discussions sérieuses sur les six questions essentielles liées au statut final.

Les deux résolutions sur Jérusalem-Est et le Golan syrien occupé, a expliqué le représentant, ont pour but de réaffirmer les engagements d'Israël à cesser les activités de peuplement et à mettre un terme à ses pratiques illégales. Le représentant a estimé que la déclaration unilatérale d'Israël de suspendre les constructions en Cisjordanie pendant 10 mois ne suffit pas. Ce qu'il faut c'est la fin de l'occupation de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et de Jérusalem-Est et la création d'un État palestinien sur tous les territoires occupés depuis 1967, a-t-il insisté. Il a également dit attendre avec impatience la reprise des négociations entre Israël et la Syrie.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a rappelé qu'à chacune de ses sessions, l'Assemblée générale avait demandé à Israël de mettre fin à l'occupation des territoires arabes. Aboutir à une paix juste et globale est une nécessité pour le Moyen-Orient et pour le monde dans son ensemble, a-t-il dit, accusant Israël d'avoir déclenché deux guerres destructrices ces dernières années, au Liban et à Gaza, et de poursuivre la colonisation et la construction du mur de séparation dans une volonté de modifier le caractère islamique et chrétien de Jérusalem. Ces violations exacerbent les tensions, a-t-il affirmé, appelant à rendre justice aux victimes des exactions et des attaques israéliennes.

Dans le Golan syrien occupé, a poursuivi le représentant, Israël continue de violer les droits des Syriens, avec des détentions arbitraires et des politiques « inimaginables » visant à couper tous liens de communication entre les familles syriennes qui ont été séparées par l'occupation. Estimant que la paix n'avait jamais été la préoccupation principale d'Israël mais sa sécurité au sens le plus étroit, le représentant a jugé qu'il n'est pas logique que nous, Arabes, ayons à donner une preuve supplémentaire de notre volonté de réaliser la paix, malgré toute la sincérité et les pas que nous avons déjà effectués, alors que c'est Israël qui occupe nos terres et commet toutes ces agressions. Il n'y a pas actuellement de partenaire israélien pour faire la paix, a tranché le représentant.

M. RODOLFO ELISEO BENÍTEZ VERSÓN (Cuba) a réitéré sa préoccupation face à la détérioration constante de la situation dans le Territoire palestinien occupé, en raison en particulier du recours excessif et indiscriminé à la force de la part d'Israël contre la population civile, certaines des pratiques relevant de la punition collective. Après avoir dénoncé les effets dévastateurs de la construction du mur, le représentant a évoqué la colonisation qui « constitue un obstacle à la poursuite des négociations de paix et à la recherche d'une solution basée sur deux États ». Il a ensuite abordé la question du Golan syrien occupé en soulignant que les décisions israéliennes y étaient nulles et non avenues. Cuba rejette toute tentative d'imposer une solution unilatérale et est convaincu que plus tôt qu'on ne le croit sera établi un État indépendant de Palestine sur la base des frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale.

M. KHALAF M. M. BU DHHAIR (Koweït) a constaté que six décennies après la proclamation de l'entité israélienne, le Moyen-Orient continuait de vivre une situation instable. Évoquant l'illégalité et l'immoralité de la colonisation israélienne, il a dénoncé le concept de « croissance naturelle », une notion qui n'est pas reconnue par le droit international. Il a estimé qu'Israël se bornait à faire des concessions de façade en suspendant par exemple la colonisation pour une période limitée et sans y inclure Jérusalem. Le représentant s'est félicité par ailleurs du rapport Goldstone qui montre qu'Israël ne peut indéfiniment se dédouaner de toute impunité. Plus de 40 ans après le début de l'occupation des territoires arabes, la situation ne cesse de se détériorer, a-t-il constaté.

Le Koweït, a-t-il dit, appuie la lutte du peuple palestinien pour l'affirmation de ses droits nationaux sur son territoire et sur la ville de Jérusalem comme future capitale. Le Koweït appelle à un retour aux frontières du 4 juin 1967, avec la Syrie en particulier. Le Koweït appelle aussi Israël au retrait complet du territoire libanais, a ajouté le représentant, avant de déplorer qu'au moment où les États-Unis tendent à nouveau la main au Moyen-Orient, Israël persévère dans ses politiques annexionnistes. On ne saurait revenir en arrière comme veut le faire le Gouvernement israélien, a-t-il prévenu, en appelant la communauté internationale à donner un nouvel élan au processus de paix.

M. NORIHIRO OKUDA (Japon) a souligné que les relations avec le Moyen-Orient s'étaient toujours vues accorder la plus haute priorité. Il a rappelé que le Japon et la Ligue des États arabes avaient décidé de lancer le Forum économique arabo-nippon dont le premier sommet doit se tenir la semaine prochaine à Tokyo avec la participation des ministres de l'économie. Le Japon est très attaché aux initiatives allant dans le sens de la compréhension mutuelle comme en témoignent les projets « Dialogue entre les civilisations japonaise et du monde arabe » et « Programme d'échange des femmes arabes et japonaises ». L'économie n'est pas le seul domaine concerné, a dit le représentant, en citant l'intention de son pays de renforcer les liens dans les domaines scientifique, technologique et éducatif. Quelque 250 Saoudiens étudient déjà au Japon, a indiqué le représentant.

Le Japon estime que la réalisation de la paix au Moyen-Orient sur la base de la solution de deux États est essentielle à la paix et la prospérité à la fois sur les plans régional et planétaire, a-t-il poursuivi, en apportant l'appui de son pays au Président Abbas. S'il s'est félicité de la suspension des activités de construction par Israël, le représentant a appelé à des efforts renouvelés pour réaliser une paix globale au Moyen-Orient. La création d'un État palestinien viable, a-t-il estimé, implique la stabilisation de la situation sécuritaire, l'amélioration de la situation économique et l'édification des structures de gouvernance administratives, législatives et judiciaires. M. Okuda a salué le programme présenté par l'Autorité palestinienne que son pays entend financer à hauteur de 200 millions de dollars. Il a exhorté Israël à faciliter l'accès dans la bande de Gaza, et le Hamas à cesser le trafic d'armes. Il a exprimé son appui à l'Égypte pour ses efforts visant à réconcilier le Fatah et le Hamas.

Mme HEIDI GRAU (Suisse) a déclaré que sa délégation était vivement préoccupée par la situation économique et humanitaire à Gaza. Un cessez-le-feu durable et dûment agréé incluant un accès régulier à la bande de Gaza doit être mis en place afin de permettre la reconstruction et le développement, a-t-elle estimé. Selon la représentante, le strict respect des exigences de la Feuille de route reste le seul moyen de réaliser la solution à deux États, et l'Accord de Genève offre des modalités claires pour la réalisation d'une paix juste et durable.

La Suisse, a poursuivi la représentante de la Suisse, déplore fermement les destructions de maisons, les restrictions imposées à la liberté de mouvement des personnes et les comportements violents non sanctionnés de certains colons qui sont des obstacles additionnels sur la voie de la paix. La représentante a estimé essentiel de mettre en œuvre les recommandations du rapport Goldstone, en annonçant que la Suisse engagera prochainement des consultations relatives à la possible convocation d'une Conférence des Hautes parties contractantes à la Quatrième Convention de Genève.

Mme HILDE SOLBAKKEN (Norvège) a déclaré que la décision prise par le Président Abbas de ne pas briguer un nouveau mandat était le reflet de l'érosion de la confiance des Palestiniens dans le processus de négociation. Un changement brusque et désordonné du leadership palestinien pourrait sérieusement saper la stabilité de la Palestine et conduire la communauté internationale à réévaluer les liens économiques et politiques qu'elle entretient avec cette dernière, ce qui mettrait à mal le projet d'édification d'un État palestinien, a-t-elle averti. Pour Mme Solbakken, le défi le plus important est d'éviter tout vide politique dans les territoires palestiniens.

Mais afin de rétablir la confiance des Palestiniens dans le processus politique, a-t-elle ajouté, il faut améliorer la situation qui prévaut sur le terrain. La représentante a réclamé l'application des obligations découlant de la Feuille de route, notamment en matière d'activités de peuplement et de sécurité, ainsi que l'aide au développement économique et au renforcement des institutions que prévoit le Plan Fayyad. Il faut également établir de toute urgence une compréhension commune des termes de référence des négociations, a-t-elle insisté.

Rappelant ensuite que la Norvège préside le Comité spécial de liaison, Mme Solbakken a signalé que sans processus politique crédible, il serait de plus en plus difficile pour les donateurs de justifier les montants élevés des contributions qu'ils accordent à la Palestine. Elle a ensuite estimé que le Plan Fayyad qui prévoit la création d'un État palestinien sur deux ans, était une plate-forme importante pour l'appui international et pour le développement politique de la partie palestinienne.

M. ERTUĞRUL APAKAN (Turquie) a souligné l'urgence de réactiver le processus de paix, si l'on veut assurer la paix future qui est un dû pour les générations à venir. Pour ce faire, il convient de lever les obstacles sur le chemin de la paix, à commencer par le premier d'entre eux qui est la poursuite de la colonisation israélienne des territoires palestiniens occupés et de Jérusalem-Est. Les pratiques israéliennes en matière de logement avec leur cortège d'évictions et de démolitions de maisons palestiniennes sont illégales et inacceptables. La Turquie appelle Israël à « honorer tous ses engagements en vertu de la Feuille de route et à cesser toutes ses activités d'implantation, non pas partiellement ou temporairement mais de manière complète et permanente ». S'agissant de Jérusalem, il a rappelé que la ville était sacrée aux trois grandes religions monothéistes: « Tout acte unilatéral sur la nature de Jérusalem peut aisément avoir des ramifications beaucoup plus larges », a-t-il averti. Étant donné que toutes les questions sont liées au Moyen-Orient, le représentant a jugé que les efforts de paix avec la Syrie et le Liban méritent également l'attention de la communauté internationale.

M. GARY FRANCIS QUINLAN (Australie) a déclaré qu'on ne pouvait régler la situation actuelle au Moyen-Orient à moins d'employer des moyens pacifiques. Il a demandé la reprise des pourparlers de paix ainsi que des mesures de rétablissement de la confiance pour assurer des négociations en bonne et due forme. Il a affirmé qu'Israël avait droit à la défense légitime et que les Palestiniens avaient le droit inaliénable à l'autodétermination. La paix doit donc s'appuyer sur la solution à deux États, a-t-il dit. Il a engagé les parties à ne pas prendre des décisions unilatérales susceptibles de porter préjudice aux négociations. Le rejet constant de la part du Hamas des principes du Quatuor et de la reconnaissance d'Israël est un obstacle majeur, a-t-il ajouté. Le représentant a ensuite engagé Israël à assurer la reprise de l'acheminement de l'aide humanitaire, avant de réclamer au Hamas la fin du trafic d'armes et le désarmement du Hezbollah. Il a, à cet égard, appelé la Syrie à jouer un rôle positif, avant d'attirer l'attention sur le rapport de l'Agence Internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui parle des velléités nucléaires de ce pays. Le représentant a ensuite rappelé que l'Australie était un important contributeur à l'aide au développement de la région et de l'UNRWA. L'échec à mettre en œuvre la résolution 181 de l'Assemblée générale est une honte pour nous tous, a-t-il conclu.

Mme MARÍA RUBIALES DE CHAMORRO (Nicaragua) a affirmé que la situation au Moyen-Orient continuait de se détériorer « à cause de la politique expansionniste et colonialiste d'Israël qui persiste à défier la volonté de la communauté internationale en violation du droit international et de toutes les résolutions des Nations Unies le concernant ». Le Nicaragua estime que l'occupation illégale de la Palestine et des territoires arabes doit cesser immédiatement. La représentante a rappelé que le plan de partage de la Palestine en vertu de la résolution 181 prévoyait deux États, un juif et un arabe. Elle a constaté que la situation insupportable du peuple palestinien avait encore empiré depuis l'agression d'Israël en décembre-janvier dernier. Malgré diverses condamnations d'Israël dans les enceintes internationales, et avec la complicité de certains membres du Conseil de sécurité, ce pays continue de violer les droits les plus élémentaires du peuple palestinien, a-t-elle souligné. Israël doit abandonner toutes ses politiques annexionnistes, a-t-elle ajouté, celles-ci étant nulles et non avenues.

M. ALFREDO LOPES CABRAL (Guinée-Bissau) a engagé les États Membres à se rendre compte de la nécessité de se mobiliser face au « refus obstiné » d'Israël de reconnaître qu'on ne peut fonder ses relations avec ses voisins autrement que sur des principes reconnus par le droit international et consacrés par la Charte de l'ONU. On ne peut acquérir des territoires par la force, a-t-il insisté. Nos amis israéliens, a-t-il poursuivi, doivent se rendre compte de la nécessité d'œuvrer pour une paix véritable en portant un regard objectif et constructif sur ce qu'ils entreprennent maintenant afin de sauvegarder les générations à venir. Il a également affirmé que trop de rendez-vous avaient été manqués par la communauté internationale.

Dans le monde arabe, a poursuivi M. Cabral, l'unité doit être une réalité tangible pour appuyer les Palestiniens. Les Palestiniens doivent absolument se réconcilier et se fédérer autour de l'essentiel. Le Hamas doit revenir à la raison, a-t-il insisté, car on ne peut refuser l'existence d'Israël. Il faut partir de ce principe pour pouvoir

évoquer l'avenir, a-t-il conseillé. Le représentant s'est par ailleurs félicité des efforts déployés par le Président Sarkozy, notamment pour améliorer les relations entre la Syrie et le Liban, arguant que personne ne peut s'enfermer dans les limites territoriales de son pays. Revenant à la Palestine, il a engagé les États Membres à encourager les parties à s'asseoir autour d'une table. On ne peut rester les témoins impassibles des souffrances du peuple palestinien, a-t-il lancé. Mais outre les critiques adressés à Israël, il importe également de dénoncer les tirs de roquettes à partir de la bande de Gaza, a-t-il rappelé.

M. MANJEEV SINGH PURI (Inde) a déclaré que vu la nature politique du conflit en « Asie de l'Ouest », ce dernier ne pouvait être résolu par la force. Il a souhaité la reprise rapide du dialogue sur le processus de paix au Moyen-Orient. Ma délégation, a-t-il ajouté, préfère une solution négociée qui débouche sur la création d'un État palestinien. Le représentant a également dit appuyer l'Initiative de paix arabe. Évoquant également la Syrie et le Liban, le représentant a jugé qu'il est du devoir collectif de la communauté internationale de créer un environnement favorable à l'avancement des négociations.

### **Droit de réponse**

Le représentant de la République arabe syrienne a répondu à son homologue de l'Australie qui a appelé son pays à jouer un rôle positif dans la région et fait référence au rapport de l'AIEA sur les activités nucléaires de la Syrie. Il semblerait que le représentant de l'Australie n'ait pas compris que le point de l'ordre du jour est intitulé « Situation au Moyen-Orient » et qu'il porte sur l'occupation par Israël de territoires arabes, a-t-il dit, accusant le représentant de l'Australie d'essayer de détourner l'attention de ce problème et des politiques expansionnistes d'Israël. Il a en outre jugé « évident » que le représentant australien agissait en dehors du consensus, à contre-courant et même à côté de la plaque.

La Syrie est un centre politique pour le monde arabe et pour le monde entier, a-t-il insisté, en estimant que le représentant de l'Australie fait preuve d'une ignorance totale des changements positifs qui se sont produits dans la région grâce aux politiques avisées et dynamiques des dirigeants syriens. Sur la question du nucléaire, il a rappelé que l'AIEA avait demandé à Israël de rejoindre le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), sans succès. À l'inverse, la position de la Syrie concernant la non-prolifération nucléaire est tout à fait claire, directe et transparente, a-t-il assuré.

\* \* \* \* \*

---

**À l'intention des organes d'information • Document non officiel**